

PROFESSION DE FOI DE LA LISTE

RÉGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES

Madame, Monsieur,

Pour la première fois en France, une liste régionaliste et fédéraliste sera présente lors d'élections générales : les élections européennes du 12 juin 1994.

Cette liste a été rendue possible par le regroupement de nombreux mouvements venant d'Alsace, de Bretagne, de Catalogne, de Corse, de Flandre, de Lorraine, d'Occitanie (Aquitaine, Auvergne, Languedoc, Limousin, Midi-Pyrénées, Provence, etc.), du Pays Basque, de Savoie*. Elle associe tous ceux qui, voulant dépasser les structures étatiques héritées du passé, souhaitent une Europe plus proche des citoyens, en respectant les communautés vivantes.

Elle est conduite par **Max Simeoni**, député européen, et elle réunit aux premières places : **Gustave Alirol** (vice-président de l'Alliance Libre Européenne) et **Josiane Marty-Daunis** - Occitanie, **Henri Gourmelen** - Bretagne, **André Ohresser** - Alsace, **Jordi Vera** - Catalogne, **Michel Duret** - Savoie, **Pierre Charriton** et **Jakes Abeberry** - Pays Basque, **François Alfonsi** - Corse.

Droits des peuples et droits de l'Homme sont indissociables

Cette liste est également ouverte à des représentants des communautés kurde (6^e place) et arménienne (9^e et 13^e places), en solidarité avec les résistances tragiques des peuples pour leur liberté aux portes de l'Europe. En Bosnie, l'Europe vit l'impuissance et la guerre. Les victimes d'aujourd'hui seront les révoltés de demain. C'est l'Europe des tensions qui se construit ainsi, et non l'Europe pacifiée voulue par ses fondateurs.

Pour nous, les droits des peuples et les droits de l'Homme sont indissociables, et un équilibre équitable doit être trouvé pour tous au sein de la construction européenne.

Il en va de l'avenir de l'Europe démocratique, et donc de l'Europe tout court.

Pour une Europe de la diversité

Car l'Europe a été façonnée par des millénaires d'Histoire. Elle est une mosaïque de communautés, de langues et de cultures. Toutes doivent être reconnues et promues.

Nos élus agiront, au sein du futur Parlement européen, pour une Europe véritablement « régionalisée ». Il faut reconnaître tous les peuples et leurs droits; il faut un pouvoir institutionnel réel au niveau de chaque région naturelle ou historique. Toutes les régions d'Europe, quel que soit leur État de rattachement, doivent bénéficier d'un même niveau de droits et de compétences, en fonction de leurs diversités.

L'État français doit s'adapter

L'État français à son tour doit s'adapter à ces réalités.

Or la France, de par sa nature centraliste et jacobine, connaît un retard énorme en ce domaine. Ses institutions doivent évoluer au plus vite, pour réduire le poids exorbitant de Paris qui étouffe les peuples et les régions naturelles et entrave la construction européenne.

Ainsi la France est un des seuls États à refuser de ratifier la Charte du Conseil de l'Europe, en faveur des langues régionales, contre l'avis de 77 % des Français.

Ainsi l'État français est un de ceux qui entravent le plus l'action autonome des Pouvoirs régionaux auprès de Bruxelles, par volonté de monopoliser le pouvoir au centre. Dans les autres pays, les Régions s'expriment et s'affirment, et toutes les régions françaises frontalières connaissent le dynamisme de leurs voisins : Pays Basque Sud, Catalogne, Val d'Aoste, Länder allemands, Flandre etc.